

encore l'intercession de la Mère de Dieu que nous implorons pour être délivrés de toute trace de mal : *Libera nos... et intercedente Beata et gloriosa semper Virgine Dei genitrice Maria.*

Cette insistance de l'Eglise à invoquer Marie durant le Sacrifice ne nous dit-elle pas quel besoin nous avons, selon le mot de saint Bernard, "de médiateur auprès du Médiateur Jésus, et qu'aucun ne peut nous être plus favorable que Marie : *Opus est enim mediatore ad Mediatorem Christum, nec alter nobis utilior quam Maria ?*"

Adressons-nous donc en toute confiance à Marie, "*Virginem sacerdotem,*" nous tous qui avons accepté de charger nos épaules du fardeau de ce sacerdoce qui apparaîtrait "redoutable" à l'intelligence, à la force morale, à la sainteté des anges eux-mêmes ! — D'abord et surtout pour obtenir son aide dans la célébration du Sacrifice, mais aussi dans toutes les situations de notre vie sacerdotale, dans nos besoins, dans nos difficultés, dans nos tentations, dans nos chutes elles-mêmes, puisque, hélas ! il n'est que trop certain que nous pouvons tomber, et lourdement ! Que nos faiblesses les plus déplorables, nos misères les plus douloureuses, les chaînes les plus difficiles à rompre, ne parviennent jamais à nous mettre en défiance contre sa maternelle bonté et sa miséricordieuse compassion.

O Marie, c'est vous qui m'avez pris par la main dès mon enfance pour m'introduire dans le sanctuaire ; c'est de votre plénitude que j'ai reçu l'onction du caractère sacerdotal ; c'est de votre maternelle, attentive et puissante intervention que je veux recevoir, à tous les instants de ma vie, toutes les grâces qui me rendront un prêtre digne de vous et de Jésus : *Ave, Maria, gratia plena !*

A. TESNIÈRE,

de la Congr. du T. S. Sacrement.



## MESSE ANNUELLE

### POUR LES ASSOCIÉS DÉFUNTS

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 3000 à 6000, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts.